

Association NENY (Non aux Éoliennes entre Noirmoutier et Yeu)



Siège 85330 Noirmoutier-en-l'Île
Adresse postale BP 307 - 85330 Noirmoutier-en l'Île
<http://www.neny-stop-offshore.com>
mail.neny@orange.fr
Tel : 06 34 58 28 37

Contact presse :
Stéphane BUREAU
stephane.bureau@free.fr
06 07 25 93 08

17 août 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉOLIEN EN MER : UNE ENQUÊTE PUBLIQUE POUR RIEN !

L'avis favorable de la Commission d'Enquête au projet de parc éolien en mer des îles d'Yeu et de Noirmoutier n'est pas une surprise. Comment aurait-il pu en être autrement, puisque le choix politique de poursuivre les six projets français de parcs éoliens en mer a été annoncé par Emmanuel Macron le 20 juin dernier, avant même la publication de ce rapport.

UN SIMULACRE DE DÉMOCRATIE

On retiendra qu'avec **76% d'avis défavorables**, une participation très forte, de nombreux commentaires de grande qualité, pertinents, constructifs... une Commission de 5 personnes rendre un avis favorable contre l'avis général.

Mais aurait-elle eu le courage de remettre en cause un projet lancé depuis 5 ans, quasi finalisé, alors que tant d'argent a déjà été engagé et que trop d'intérêts financiers sont en jeu. Une consultation aurait eu un sens au début du projet, dans le processus du choix de la zone d'implantation.

Cette enquête publique, en prolongement du débat public de 2015, n'aura donc été qu'une vaste mascarade, un simulacre de démocratie participative.

NON À L'INDUSTRIALISATION DE LA MER

L'écologie et la lutte contre le réchauffement climatique ont bon dos : **les impacts environnementaux de ce projet seront pourtant bien réels.** Le rapport indique même clairement que leur connaissance comporte de nombreuses lacunes. La création d'un hypothétique groupement d'intérêt scientifique (GIS) est bien la preuve que certains arguments des études d'impact sont faibles.

Sur le fond, les membres de la Commission d'Enquête ont été sourds au message essentiel des opposants : NON, la mer littorale ne doit pas devenir un nouvel espace à conquérir. Son industrialisation et la préemption d'immenses espaces maritimes au détriment d'activités traditionnelles comme la pêche ne sont pas acceptables.

Permettre l'implantation d'un tel site industriel, c'est aussi nier la beauté du littoral vendéen et de ses îles, ainsi que les efforts réalisés pour les préserver. C'est faire violence à la vie de la mer et à l'âme insulaire.

Pour justifier ce projet, il aurait au moins fallu faire preuve de pédagogie et expliquer en quoi ce projet est réellement utile et stratégique pour la France.

L'ACTION CONTINUE

La lourde responsabilité devant l'Histoire, d'approuver ou non ce projet appartient désormais à l'Etat. Le développement des énergies renouvelables ne peut se faire au détriment de l'attractivité touristique de la côte vendéenne et de la filière pêche déjà fragile.

Comme ces jeunes marins-pêcheurs passionnés par leur métier et rencontrés au fil des réunions, très en colère, prêts à se mobiliser. Devront-ils empiéter sur d'autres zones de pêche, ce qui créera d'inévitables conflits ? Il serait inadmissible que ce projet brise leurs rêves professionnels.

Plus que jamais, l'association NENY se battra pour eux et pour éviter ce grand saccage du littoral vendéen et de ses îles.

Forte de 250 adhérents, l'association Non aux Eoliennes entre Noirmoutier et Yeu s'oppose au projet d'implantation d'un parc éolien en mer gigantesque au large des côtes vendéennes (62 éoliennes de plus de 200 mètres de hauteur sur une concession maritime de 112 km², à moins de 11.7 km de l'île d'Yeu).